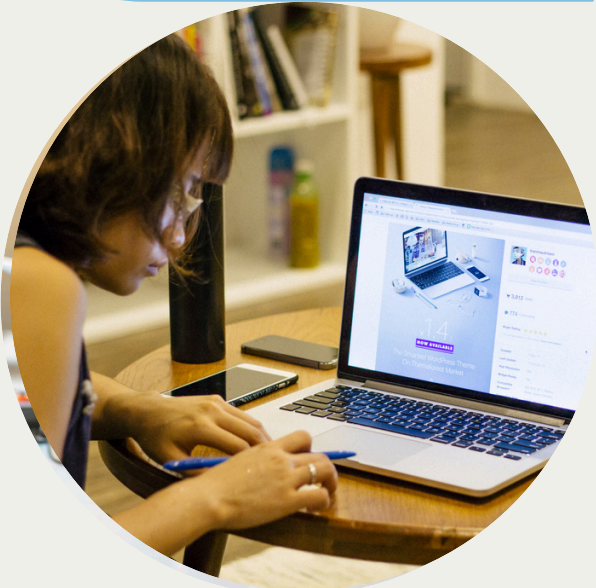


PRESTATION



Création CFA



Objectifs

L'accompagnement vise à **créer un CFA juridiquement et administrativement conforme**, doté de procédures et d'outils adaptés, intégrant les quatorze missions légales et disposant des immatriculations obligatoires (NDA et UAI) pour fonctionner officiellement.

En fonction des choix pédagogiques de l'organisme, il pourra souscrire à l'option complémentaire pour la préparation des dossiers de demande d'agrément nécessaires pour délivrer des titres professionnels ou diplômes d'État.

Prérequis

Le client doit disposer d'un **projet de création de CFA clairement défini**, et idéalement avoir réalisé un audit de faisabilité préalable avec InSyst.

Description

Cet accompagnement s'adresse aux **organismes de formation porteurs d'un projet de création d'un CFA** et souhaitant s'appuyer sur un expert pour structurer, sécuriser et formaliser l'ensemble du dispositif.

L'accompagnement couvre toutes les obligations légales, administratives et organisationnelles, en intégrant les quatorze missions réglementaires du CFA ainsi que les démarches incontournables telles que l'obtention ou l'actualisation du numéro de déclaration d'activité (NDA) et la demande de numéro UAI.

Public visé

Cette prestation s'adresse aux **responsables et dirigeants d'organismes de formation ou toute personne souhaitant créer un CFA.**

Modalités pédagogiques

L'accompagnement se déroule entièrement **à distance**. Il combine des rendez-vous réguliers en visioconférence, des phases de recherche et de rédaction menées par le consultant et des temps de validation avec le référent de l'organisme. L'organisation est définie conjointement entre le consultant et le référent afin de garantir fluidité et efficacité.

Moyens et supports pédagogiques

Chaque client dispose d'un **espace dédié sur la plateforme Dendreo**. Cet espace centralise les rendez-vous, le partage des documents, les échanges avec le consultant et l'accès aux questionnaires de satisfaction. Le consultant fournit par ailleurs des trames et modèles personnalisés pour faciliter l'appropriation des procédures.

Description de la prestation

Étape 1 – Cadrage initial

Objectif : définir le périmètre du projet et organiser le travail.

Champ d'action : réunion de lancement, validation des éléments existants, construction du rétroplanning.

Livrable : document de cadrage (jalons, responsabilités, livrables attendus).

Étape 2 – Cadre juridique et administratif

Objectif : sécuriser les obligations légales du CFA.

Champ d'action : constitution et finalisation des dossiers NDA et UAI.

Limite : la décision finale relève des autorités compétentes (DREETS, Rectorat).

Livrables : dossiers complets prêts à être transmis.

Étape 3 – Intégration des 14 missions du CFA

Objectif : intégrer concrètement les missions réglementaires dans l'organisation du CFA.

Champ d'action : rédaction d'un référentiel interne, désignation des référents obligatoires, formalisation des procédures (suivi apprentis, ruptures, inclusion, égalité).

Limite : le déploiement opérationnel (plannings pédagogiques, gestion quotidienne) sera traité dans la prestation « Développement ».

Livrables : guide opérationnel des missions, trames (fiches de suivi, supports apprentis), plan d'action avec responsables et indicateurs.

Étape 4 – Process apprentis et entreprises

Objectif : sécuriser la gestion administrative des contrats d'apprentissage.

Champ d'action : élaboration des procédures de suivi administratif et de coordination avec maîtres d'apprentissage.

Limite : la recherche active d'apprentis et d'entreprises partenaires sera couverte dans la prestation « Développement ».

Livrables : kit opérationnel (modèles de contrats, guides de suivi, supports de communication).

Étape 5 – Process sociaux et inclusion

Objectif : répondre aux obligations légales liées à l'accueil et à l'égalité.

Champ d'action : plan d'action inclusion/handicap, égalité professionnelle, lutte contre les discriminations.

Limite : la mise en œuvre quotidienne et la sensibilisation interne relèvent du CFA.

Livrables : outils de sensibilisation et de suivi.

Étape 6 – Outils de suivi et évaluation

Objectif : doter le CFA d'outils de pilotage réglementaires.

Champ d'action : création de tableaux de bord et modèles d'évaluation pour le suivi des apprentis (y compris ruptures).

Limite : la démarche qualité complète et la préparation aux audits Qualiopi relèvent de l'option « Qualiopi CFA ».

Livrables : outils de suivi réglementaire et modèles d'évaluation.

Étape 7 – Relations avec les partenaires externes

Objectif : établir les partenariats institutionnels indispensables.

Champ d'action : structuration des liens avec OPCO, Rectorat, branches professionnelles, services de l'emploi. Préparation éventuelle des dossiers d'habilitation (diplômes d'État).

Limite : les partenariats opérationnels avec les entreprises d'accueil seront traités dans la prestation « Développement ». Les habilitations dépendent exclusivement des autorités compétentes.

Livrables : plan de partenariat institutionnel et modèles de conventions.

Étape 8 – Finalisation et restitution

Objectif : remettre un CFA prêt à fonctionner sur le plan administratif et réglementaire.

Champ d'action : restitution des travaux, transmission du kit opérationnel et du plan de suivi.

Limite : le recrutement des apprentis, la communication et la stratégie de développement relèvent de la prestation “Développement opérationnel du CFA”

Livrables : kit opérationnel complet (référentiel interne, procédures, modèles de contrats et conventions, outils de suivi) + plan de suivi post-accompagnement.

- **À l'issue de l'accompagnement**, le CFA est juridiquement conforme, immatriculé (NDA + UAI), doté d'un référentiel intégrant les 14 missions légales et de tous les outils réglementaires nécessaires pour démarrer son activité.

Organisation

Mode d'organisation :
À distance

Tarif : 3 600 € HT *

En complément, plusieurs modules optionnels peuvent être ajoutés en fonction des besoins stratégiques du CFA :

Options complémentaires*

■ Demande d'agrément pour les Titres Professionnels : préparation et dépôt du dossier auprès de la DREETS, en articulation avec le projet de CFA : **1990€ HT/titre**

■ Demande d'agrément auprès d'un certificateur privé pour un titre RNCP : accompagnement pour formaliser un partenariat et obtenir l'autorisation d'utiliser un titre RNCP existant.: **1990 € HT/titre**

■ Obtention de la certification Qualiopi CFA : accompagnement intégrant le périmètre CFA dans la certification Qualiopi : **1990 € HT**

Options complémentaires*

 **Extension Qualiopi au périmètre CFA** : appui ciblé pour étendre une certification Qualiopi déjà obtenue à l'activité CFA : **1190 € HT**

 **Accompagnement au développement opérationnel du CFA** : structuration interne, recrutement des apprentis, mise en place des partenariats entreprises et stratégie de communication : **4600 € HT**

** Le tarif indiqué pour chaque option correspond au tarif plein. **Une remise de 10 %** est appliquée sur la première option choisie, et une **remise de 15 %** sur chacune des options complémentaires souscrites.*

Vous souhaitez en savoir plus ?

N'hésitez pas à nous contacter :



09 74 19 00 20



contact@insyst.fr



www.insyst.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter notre référente handicap au 09 74 19 00 20 – referents@insyst.fr